

# Au Parc jurassien de la Combe-Grède, à Saint-Imier : le XXIXe rapport du comité sur sa gestion de l'exercice 1960-1961

Autor(en): **Winkelmann, H.G. / Flotron**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **33 (1962)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824708>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rance ou qu'ils s'y rendent à titre privé, paient le même prix de pension : 25 francs par jour. Or, l'on y vient de toute la Suisse romande. En 1961, il a hébergé 29 Neuchâtelois, 12 Bernois, 2 Fribourgeois, 7 Valaisans, 2 Genevois, 27 Vaudois. On y a même enregistré la venue de 4 Français.

Ce n'est qu'au moment où il afficherait complet durant toute l'année que les Neuchâtelois et les Jurassiens bénéficieraient d'un droit de préséance. Mais, tant qu'il y a de la place, le Centre est ouvert à tous les handicapés. Il n'y a pas de frontière pour ceux qui soulagent la misère humaine.

J.-Cl. D.

Au Parc jurassien de la Combe-Grède, à Saint-Imier

## **Le XXIX<sup>e</sup> Rapport du comité sur sa gestion de l'exercice 1960-1961**

*Que les fleurs et leurs parfums vous accompagnent  
dans la vie et vous serez heureux.*

Le XXIX<sup>e</sup> Rapport du comité sur la gestion de l'exercice 1960-1961 comprend la période allant de l'Assemblée générale annuelle du 26 juin 1960 à celle du dimanche 10 juin 1961. Il est un résumé fidèle du rapport présidentiel et des rapports que les commissions présentèrent à cette dernière.

### *Activité du comité et des commissions*

Le travail le plus important fut certainement le placement de 1600 plaquettes sur l'historique, la richesse et le but du Parc jurassien de la Combe-Grède, éditées par « Trésors de mon Pays », dues à la plume du D<sup>r</sup> Ch. Krähenbühl, vice-président, agrémentées de photos de M. Fernand Pauli. Les comptes de cette opération seront présentés l'an prochain. Ils ne seront pas déficitaires. Ce gros travail mérite de vifs éloges et de sincères félicitations.

Le garde-chasse cantonal Siegenthaler a démissionné. Il a été remplacé par M. Kohler de Renan.

La ligne de poteaux téléphoniques érigée sur la dernière pente du Chasseral est toujours en place malgré les promesses gouvernementales faites au Grand-Conseil.

La colonie de chamois est prospère. Deux couples ont encore été lâchés au printemps 1961 ; d'autre part, des jeunes de l'année ont été vus par le garde-chasse du parc. Deux de ces bêtes ont été trouvées tuées au pied des rochers. Le cheptel atteint donc une quarantaine de têtes qui se répandent sur toute la chaîne du Chasseral.

Le dénombrement de la réserve totale de Saint-Jean a été fait par l'adjoint du conservateur des forêts du Jura. Le catalogue a été établi par le D<sup>r</sup> Krähenbühl, il sera complété par un état des animaux (mammifères, oiseaux, papillons, etc.). Le résultat en sera publié.

Le travail de nos gardes bénévoles est ingrat mais combien utile. Quelques rapports de ceux-ci ont été transmis au juge. Nous en ignorons la suite.

Des piquets de chêne ont été achetés à la ville de Neuchâtel pour barrer une nouvelle placette riche en anémones et pour remplacer les piquets abîmés de la clôture de la réserve totale. Une série d'écriteaux ont été repeints au vernis émail et replacés sur le périmètre du parc.

La Commission de propagande, qui a publié, dans la presse jurasienne, quelques articles traitant de la protection de la nature, a préparé les instructions pour les gardes et est intervenue auprès de la troupe qui avait l'intention de prendre notre parc comme champ d'exercice.

Les comptes 1960-1961 ont été vérifiés et approuvés. Ils bouclent favorablement grâce à la fidélité des membres et à leur bonne volonté. Le budget 1961-1962 s'équilibre avec Fr. 1645.— de dépenses.

#### *Assemblée générale annuelle*

Comme le veut la tradition, l'assemblée du 10 juin 1961 fut précédée d'une excursion dans le parc. Un car transporta une vingtaine de membres de Saint-Imier à Chasseral. La course à pied se fit par la station radio jusqu'à la limite de Courtelary, puis à travers les pâturages jusqu'à la « Perce-Neige », cabane du Ski-Club de Villeret située sur le Hubel. Magnifique réception de cette société dans des locaux remis en parfait état après avoir été incendiés. Durant l'excursion, les membres, toujours plus nombreux, admirèrent les champs d'anémones des Alpes et à fleurs de narcisse.

L'assemblée réunit une quarantaine de personnes. Elle entendit les rapports du président central et des présidents des commissions, puis celui du caissier. Elle sanctionna les nominations faites par le comité de deux nouveaux membres de l'exécutif. Puis, elle ovationna les orateurs : MM. Pierre Pauli, président du Ski-Club, D<sup>r</sup> Ch. Krähenbühl, Luc Vuilleumier, Rentsch, délégué de la Sucrerie d'Aarberg, Fernand Pauli, Hans Itten, délégué de la Direction des forêts, protection de la nature, Emile Brodbeck, représentant de la Commission neuchâtoise, le préfet Sunier, délégué de l'ADIJ et de Pro Jura, sans compter le président de l'Association du parc.

#### *Conclusion et avenir*

Dans notre société, l'administratif a sa place, mais il ne l'emporte pas sur l'étude de la nature et sa protection.

Pour sauvegarder nos richesses menacées, il est nécessaire d'orienter le public. Interdire de cueillir certaines espèces rares et de faire des rafles de jonquilles, pousser des cris quand un enfant rapporte en masse serrée les corolles seules d'une espèce en voie de disparition, le tancer s'il jette son bouquet au bord du chemin n'a pas grande

# Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>Bienne</b>	<b>Hôtel Seeland</b> Entièrement rénové — Confort	(A. Flückiger) <b>(032) 2 27 11</b>
<b>Boncourt</b>	<b>Hôtel à la Locomotive</b> Salles pour sociétés — Confort	(L. Gatherat) <b>(066) 7 56 63</b>
<b>Delémont</b>	<b>Hôtel Terminus</b> Tout confort	(Robert Obrist) <b>(066) 2 29 78</b>
<b>Moutier</b>	<b>Hôtel Suisse</b> Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) <b>(032) 6 40 37</b>
<b>La Neuveville</b>	<b>Hôtel J.-J. Rousseau</b> Neuf — Confort, salles	(William Cœudevez) <b>(038) 7 94 55</b>
<b>Porrentruy</b>	<b>Hôtel du Simplon</b> Confort, sa cuisine, sa cave	(S. Jermann) <b>(066) 6 14 99</b>
<b>Porrentruy</b>	<b>Hôtel du Cheval-Blanc</b> Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) <b>(066) 6 11 41</b>
<b>St-Imier</b>	<b>Hôtel des XIII Cantons</b> Le relais gastronomique du Jura	(M. Zibung) <b>(039) 4 15 46</b>
<b>St-Ursanne</b> 1099	<b>Hôtel du Bœuf</b> Rénové, sa cuisine, sa cave	(Jos. Noirjean) <b>(066) 5 31 49</b>

**SEVA** <sup>139/2</sup> **Un plan extraordinaire!**

**Davantage de lots — davantage de chances!**

**1 x 120'000**

**12 x 10'000**

**15 x 1'000**

**etc. etc.**

41'048 lots d'une valeur globale de Frs. 501'000.—

**Séries particulièrement intéressantes**

5 billets chiffres finals 0 — 4 contiennent au moins 1 lot  
5 billets chiffres finals 5 — 9 contiennent au moins 1 lot  
10 billets chiffres finals 0 — 9 contiennent au moins 2 lots

**1 billet Frs 5.—** (la série de 5 billets Frs 25.—, la série de 10 billets Frs 50.—)  
plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux  
III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.

**Adresse:** Loterie SEVA, Berne, téléphone (031) 45 44 36. Les billets SEVA sont  
aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que  
dans de nombreux magasins, etc.

**Hâtez-vous!**

**Tirage en février**

portée. Il faut apprendre aux personnes qui ne le savent pas encore qu'il est nécessaire que des milliers de graines mûrissent pour qu'une seule fructifie. Il faut leur dire surtout que chaque espèce végétale a besoin, pour se développer, d'une certaine ambiance due au sol et au climat comme aussi à la présence d'autres végétaux. Il importe de sauvegarder ces associations naturelles.

« Laissez-moi vivre où je suis née, protégez-moi ! » Pour protéger, il faut faire aimer et d'abord connaître. C'est dans le contact avec la nature que nous trouvons joie, réconfort et rafraîchissement moral et physique.

Les gros bouquets signalent les gens peu instruits des égards qu'on doit à la nature et à son prochain.

La forêt, c'est encore un peu le paradis perdu. Dieu n'a pas voulu que le premier jardin fût effacé par le premier péché.

« Il faut convaincre, non contraindre. »

Les autorités tentent de protéger certaines plantes rares ; aujourd'hui, on cherche, et notre Parc jurassien de la Combe-Grède est à l'avant-garde de ce mouvement, à protéger un site entier, une société végétale et animale dans sa forme originelle.

Soleure et Saint-Imier.

Au nom du Comité du Parc jurassien  
de la Combe-Grède (Chasseral) :

Le président : H. G. Winkelmann

Le secrétaire : Flotron

## ANNEXES

*1er octobre 1961.*

*Direction de l'économie publique du canton de Berne*  
**B E R N E**

*Monsieur le Directeur,*

*Notre attention a été attirée dernièrement sur les difficultés que rencontrent les bureaux d'ingénieurs en génie civil dans le recrutement de leur personnel spécialisé, en particulier dans la recherche de techniciens.*

*Cette pénurie, qui se manifeste d'ailleurs dans d'autres régions suisses, est certainement aggravée dans le Jura bernois par le fait qu'il n'existe aucune section française de génie civil dans nos technicums cantonaux.*